

ETUDE DE CONFORMITE REGLEMENTATION THERMIQUE

FP 34

Fiche produit

✓ Enjeux :

La réglementation thermique est en constante évolution et a pour but d'améliorer les performances énergétiques de toutes les bâtiments: résidentiels, tertiaires et industriels, constructions neuves et existantes.

Lors d'une construction neuve, tout maître d'ouvrage doit s'assurer de la conformité de ses bâtiments par rapport à la réglementation thermique. Lors d'une rénovation, sous certaines conditions, le maître d'ouvrage doit s'assurer de la conformité de son bâtiment par rapport à la RT bâtiments existants.



RÉGLEMENTER – SENSIBILISER – INCITER
RT 2005
champ d'application

- Les bâtiments visés
 - Tous les bâtiments neufs
 - Les parties nouvelles de bâtiment
 - Date de référence pour application: demande de permis de construire
- Les bâtiments exclus
 - Les bâtiments dont l'usage nécessite d'utilisation inférieure à 12°C
 - Les constructions provisoires
 - Les bâtiments d'élevage ou d'utilis...

RÉGLEMENTER – SENSIBILISER – INCITER
RT 2005
2 options possibles

- Appliquer une solution technique (ST)
 - Solution garantissant le respect de tout ou partie d'exigences réglementaires
 - Exemples : ST Confort d'été, ST Maison individuelle...
- Faire réaliser une étude thermique
 - Calcul réalisé par un bureau d'étude thermique
 - Utilisation de logiciels évalués par le centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)
 - Mise à disposition d'une synthèse d'étude thermique standardisée

L'étude de conformité peut être réalisée à l'aide d'une étude thermique spécifique qui caractérise la performance thermique du bâtiment et de ses équipements. Le logiciel utilisé doit être agréé par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

✓ Objectifs :

- L'étude de conformité de réglementation thermique fournit :
- Les caractéristiques thermiques des matériaux de construction
 - Le calcul des coefficients réglementaires: $U_{bât}$, T_{ic} et C_{ep}
 - Recommandations pour atteindre les performances minimales requises par la RT
 - Une notice de calcul détaillée incluant un certificat électronique.

Visual TTH 2005 - Sarl DENYS M et Mme JORAND - [Les Parois]

Parois	U ou psi Régl.	U ou psi Dim.	b	UBat Régl.	Tic Régl.	Déper Dim.	Ax	Lourd	Ksi	Alpha p
1 Mur ext 1	1.9123	1.9123	1.00 x							
2 Mur ext 2	1.9123	1.9123	1.00 x							
3 Mur ext 3	1.9123	1.9123	1.00 x							
4 Mur grenier			0.90 x							
5 PLANCHER	0.3200	0.3200	1.00 x							
6 RAMPANT	0.1823	0.1823	1.00 x							
7 PLAFOND	0.1823	0.1823	1.00 x							
8 PT1			1.00 x							
9 PT2			1.00 x							
10 PT3			1.00 x							
11 VOLUME			x							
12 *PLR			x							
13 NULLE			1.00 x							
14 IDEM			x							
15 VENTILATION		0.3400	1.00 x							
16 EXTRACT_MINI			1.00 x							
17 EXTRACT_MAXI			1.00 x							
18 SDR_MINI			1.00 x							
19 SDR_MAXI			1.00 x							

Propriétés de la paroi

Généralités | Calcul | Le Tau ou b | Le coefficient K ou U | Ax | Alpha P

Paroi: Mur ext 1
Commentaire: 30cm brique non isolé
Complex: C: Surface composée, S: Surface simple, L: Linteau, V: Ventilation spécifique
Position: MUR: Paroi verticale, PLR: Plancher, PLD: Plafond

✓ Méthode :

- Collecte des informations nécessaires :
 - À partir de plans ou de relevés métriques
 - Recueil des caractéristiques de construction (matériaux, isolations, ouvrants)
 - Données climatiques, températures souhaitées
 - Identification des apports passifs (solaire, process, ...)
 - Identification des déperditions supplémentaires: ponts thermiques, ventilation, flux de marchandises, hygrométrie importante
- Modélisation du bâtiment zone par zone. Calcul des déperditions thermiques
- Calcul des coefficients réglementaires :
 - Ubât : coefficient de transmission global
 - Tic : température de confort d'été
 - Cep : Consommation d'énergie primaire
- Notice de calcul détaillée et édition d'un rapport d'étude.

✓ Avantages :

L'étude de conformité thermique est une méthode objective et sûre de démontrer le respect de la réglementation en matière de performance d'enveloppe de bâtiment.

Elle permet également de certifier les labels de performance supplémentaire :

- HPE 2005: Haute Performance Energétique (Coefficients maxi de la RT2005 – 10%)
- THPE 2005: Très Haute Performance Energétique (RT2005 – 20%)
- BBC: Bâtiment Basse Consommation (RT2005 – 50%, consommation moyenne maximale de 50 kWh ep : M².an pour les résidentiels)
- HPE EnR 2005 et THPE EnR 2005



✓ Coût :

Le coût d'une étude de conformité RT est généralement compris entre 2 jours (résidentiel) et 8 jours d'étude (tertiaire et industriel). Il peut nécessiter en cas de bâtiment existant 1 à 2 journée(s) sur site.

✓ Contact :



Pour tout renseignement, rendez-vous sur notre site :

www.novallia.fr

Ou contactez votre ingénieur chargé d'affaires :

David BRIQUET Tél: 03 23 73 17 66

NOVALLIA Energie SARL

Une Société du Groupe NOVALLIA, SAS au Capital de 259 200 € - RC Soissons 492 104 088 00017 - APE 741 G

Siège Social (Picardie) : Espace Gouraud, 8, Allée de l'Innovation - 02200 Soissons. Tel : 03 23 73 17 66

Etablissements Secondaires et Antennes à Vervins (02) et Beauvais (60), ainsi que dans les Régions Champagne-Ardenne, Aquitaine, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Pays de Loire et Ile-de-France

www.novallia.fr

contact@novallia.fr